

REPUBLIQUE FRANCAISE
**DEPARTEMENT
DU JURA**

Le Président certifie que la
convocation a été affichée le :

17 septembre 2026

et qu'elle a été faite le

17 septembre 2026

Que le nombre des membres en
exercice est de : 49

Présents : 40

Absents suppléés : 3

Absents excusés : 6

Exécution des articles L.5212-1 à
L.5212-34 du Code Général des
Collectivités Territoriales

Délibération n°

DCC2026_09_172

Objet :

Modification de la délibération n°
DCC2026_04_100 –
Modification de la composition
des commissions
intercommunales n°1
« Ressources » et n°2
« Technique » – Commune de
Fraisans

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE JURA NORD
1 chemin du Tissage – 39700 DAMPIERRE**
EXTRAIT
***Du registre des Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du Jeudi 24 septembre 2026***

Conseillers communautaires en exercice : 49

L'an deux mil vingt-six, le 24 septembre

Le Conseil Communautaire de JURA NORD s'est réuni à la salle des
fêtes à Gendrey après convocation légale, sous la présidence de
Monsieur le Président, Gérome FASSETNET.

Présents : Brans : M. Michael PERES **Dammartin Marpain :** M.
Antony BOURCET **Dampierre :** Mme Laure VALENTIN, M. Anthony
FALCONNET, M. Alain GOUNAND, Mme Nathalie LARTOT, Mme
Nathalie HONORIO **Evans :** M. Emmanuel BARBERET, M. Serge
CORNOUEIL, Mme Aurore ROUX **Fraisans :** M. Sébastien HENGY,
M. Laurent ROUILLER, Mme Marie-Anne LONGY, M. Dominique
JOLY, Mme Sophie NIALON **Gendrey :** M. Yves MATHIEU **La Barre :**
M. Frédéric PAILLARD **La Bretenière :** Mme Isabelle GUILLOT
Louvatange : M. Gérome FASSETNET **Monteplain :** M. Maxime
CHAUVIN **Montmirey-le-Château :** M. Gabriel DECHARRIERE
Mutigney : M. Eric DRUOT **Offlanges :** M. Jean-Michel GRAS
Orchamps : M. Régis CHOPIN, Mme Barbara PANOUILLOT
Ougney : M. Cédric IVANES **Pagney :** M. Michel GANET **Plumont :**
M. Christophe PERRET **Ranchot :** Mme Séverine MARANO, M.
Gérard ROBERT **Rans :** M. Jean-Louis MORLIER, M. Raphaël
TEMPESTA **Romain :** Mme Aurélie CHANCENOTTE **Rouffange :**
Mme Marie-Hélène VACHET **Salans :** M. Alexandre BOLE, M. Yves
COINCENOT **Saligney :** Mme Josette LAVRY **Sermange :** M. Michel
BENESSIANO **Taxenne :** M. Ludovic DUVERNOIS **Thervay :** M.
Stéphane ECARNOT

Suppléés : **Courtefontaine :** Mme Laetitia PANIZ **Etrepigny :** M.
Frédéric BREGAND **Our :** M. Jean-Pierre BURGSTALLER

Absents excusés : **Dampierre :** M. Aurélien PHILIPPE **Montmirey-
la-Ville :** M. Eric PERTUS **Orchamps :** M. Olivier DEMANDRE, Mme
Séverine POIDEVIN **Serre les Moulières :** M. Claude TERON
Vitreux : M. Hervé LEVY

Secrétaire de séance : Mme Aurore ROUX

Procurations de vote :

Mandants : M. Olivier DEMANDRE (ORCHAMPS) Mme Séverine
POIDEVIN (ORCHAMPS)

Mandataires : M. Régis CHOPIN (ORCHAMPS) Mme Barbara
PANOUILLOT (ORCHAMPS)

*Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 19h08 et le
Conseil Communautaire a pu délibérer valablement.*

**MODIFICATION DE LA DELIBERATION N° DCC2026_04_100 – MODIFICATION DE
LA COMPOSITION DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES N°1 << RESSOURCES >>
ET N°2 << TECHNIQUE >> – COMMUNE DE FRAISANS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° DCC2026_04_100 du Conseil Communautaire en date du 30 avril 2026 portant création de deux Commissions intercommunales ;

Considérant que, par délibération n° DCC2026_04_100 du 30 avril 2026, le Conseil Communautaire a créé deux Commissions intercommunales thématiques :

- Commission n°1 << Ressources >> ;
- Commission n°2 << Technique >>.

Considérant que ces Commissions sont ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux des communes membres, sans limitation du nombre de participants ;

Considérant que les communes membres peuvent transmettre, tout au long du mandat, des demandes d'inscription de leurs élus aux différentes Commissions intercommunales ;

Considérant que la commune de Fraisans a sollicité l'inscription de nouveaux conseillers municipaux au sein des Commissions intercommunales n°1 << Ressources >> et n°2 << Technique >> ;

Considérant qu'il convient, en conséquence, de modifier la composition desdites Commissions afin de prendre en compte les nouvelles candidatures transmises par la commune de Fraisans ;

A l'unanimité, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

- D'inscrire en qualité de membres de la Commission intercommunale n° << Ressources >>, pour représenter la commune de FRAISANS :
 - Monsieur Sébastien HENGY ;
 - Monsieur Rémy EBOTHE ;
 - Monsieur Cédric MIELLE.
- D'inscrire en qualité de membres de la Commission intercommunale n°2 << Technique >>, pour représenter la commune de FRAISANS :
 - Monsieur Laurent ROUILLER ;
 - Monsieur Vincent TOPART.
- De prendre acte que les autres dispositions de la délibération n° DCC2026_04_100 du 30 avril 2026 demeurent inchangées ;
- De prendre acte que la présente délibération complète la composition des Commissions intercommunales n°1 << Ressources >> et n°2 << Technique >> ;
- D'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Gérome FASSET



Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 45

Contre : 0

Abstention : 0